ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE SAINT-EXUPERY de BEDARRIDES

INSCRIPTION Année 2015/2016

NOM……Prénom…….Classe……
Date de naissance……
Adresse……
Code Postal……..Ville……Téléphone Portable……..Fixe……

Prix de la Licence : **ou 25 EUROS pour chaque élève adhérent-e-, y compris pour chaque enfant de la même famille.**
ou 30 EUROS avec le beau TEE-SHIRT DE L'A.S.
Achat du tee-shirt de l'A.S. : 6 EUROS pour les licenciés, 8 EUROS pour les non licenciés.

PAIEMENT par chèque ou en espèce à l'ordre de l 'A.S. du collège SAINT-EXUPERY de BEDARRIDES.

Activités proposées à l' A.S. : **Entourer l'activité ou les activités choisies**

SPORT PARTAGE avec **Mme MONJUSIAU :** les mardis entre 12h30 et 13h30
les jeudis entre 12h30 et 13h30

RUGBY avec **Mme MENESCLOU :** au stade des VERDEAUX, le mardi de 17h30 à 19h30

GYMNASTIQUE avec **Mme GAVAZZI :** le Jeudi de 16h à 17h30 ou le Jeudi de 17h à 18h30

BADMINTON avec **M. DESPEYROUX** les Mardis de 17h à 18h30 pour les Benjamin-e-s (2003-2004-2005)
les Jeudis de 17h à 18h30 pour les Minimes Cadet-e-s (2000-2001-2002)

CROSS-COUNTRY pour cette activité ponctuelle : *l'adhésion, la cotisation, la licence U.N.S.S., et le certificat médical sont obligatoires*

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e)……père, mère, tuteur, représentant légal(1)
Autorise l'élève : Nom…….Prénom……..Classe……
à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Saint-Exupéry de BEDARRIDES (activité entourée), et autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité(2).

(1) Rayer la mention inutile
(2) Rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à ……..le……..
Signature :

……

A découper ci-dessus suivant le pointillé et conserver la partie ci-dessous

Pièces nécessaires :

- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition du sport (ou des sports) choisi(s).Rajouter les activités qui seraient pratiquées à l'A.S. comme le Cross-Country par votre enfant.
- 1 autorisation parentale (ci-dessus)
- 25 ou 30 EUROS de cotisation en espèce ou de préférence par chèque à l'ordre de : Association Sportive du collège Saint-Exupéry.

Assurance

Le prix de la licence comprend l'achat de celle-ci à l'U.N.S.S., et l'assurance à la MAIF pour la pratique des activités sportives dans le cadre de l'A.S. Si des parents souhaitent une couverture individuelle plus étendue pour leur enfant, ils doivent prendre contact avec la délégation départementale du Vaucluse, 139 avenue Pierre SEMARD BP920 (route de Marseille) 84091 Avignon cedex. Téléphone 0490818181- Télécopie0490881313
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

IMPORTANT

Madame, Monsieur,

- **Votre enfant est dorénavant inscrit à L'A.S. du Collège Saint-Exupéry. Il est dans l'obligation de participer aux entrainements ET aux compétitions du mercredi après-midi, sauf cas exceptionnel.**
- Les enseignants d'E.P.S. du collège vous rappellent que votre enfant se trouve sous votre responsabilité depuis la fin des cours du Mercredi à 12h jusqu'à la prise en charge par le Professeur d'E.P.S. encadrant l'activité. Cette heure ne peut être fixée à l'avance, elle dépend du lieu des compétitions. Les élèves seront donc avertis dès que possible, de l'heure de convocation au gymnase ainsi que l'heure approximative du retour qui détermine la fin du service de l'enseignant. Merci pour votre compréhension.

LES ENSEIGNANTS D'E.P.S.